

◆ RÉPUBLIQUE

◆ FRANÇAISE

• MINISTÈRE

DE LA GUERRE •



CROIX DE GUERRE

Loi du 8 AVRIL 1915

LE MINISTRE DE LA GUERRE

certifie que

Don S. Walker,

formerly first lieutenant, Company B, 2d Field Signal Battalion, 1st Division, American Expeditionary Forces,

a obtenu la CROIX DE GUERRE pour Citation à l'Ordre la Division

(Ordre No. 14.735 "D", le 22 Mars 1919, G.Q.G., Armées Françaises de l'Est)

au cours de la Campagne 1914-1918 contre L'ALLEMAGNE et ses ALLIÉS

Fait à PARIS le 4 novembre 1928.

Pour LE MINISTRE DE LA GUERRE,
Le COLONEL, Attaché Militaire

Vu et enregistré
au Ministère de la Guerre
sous le N° E.U. 8978

Vu pour autorisation du port de cette Croix
et enregistré à la Grande Chancellerie
de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
sous le N°

P. O. L'OFFICIER ADJOINT

J. Guéroul



HONNEUR

1914-1918

PATRIE